

CAMPUS DES TALENTS

LE DROIT DE LA FIN DE VIE

Formatrice

Marie-France Callu (*juriste*)

Objectifs

- Développer des repères juridiques sur la fin de vie et sur la mort
- Pouvoir informer le patient/ résident sur les dispositifs lui permettant de faire part de ses volontés
- Respecter les obligations des professionnels de santé en présence de situations de fin de vie et de refus de soin
- Identifier les risques juridiques de leurs décisions

Contenu

- Principaux textes de référence sur la fin de vie
- Principes de consentement éclairés et de soins adaptés à l'état de la personne
- Accès aux soins palliatifs
- La personne de confiance
- Les directives anticipées
- Traitements inutiles ou disproportionnés
- Refus de soins
- Maintien artificiel de la vie
- Volonté du patient
- Pratiques professionnelles
- Hypothèses de responsabilité des professionnels
- Temps d'échange et de réflexion

Modalité d'évaluation

- La présence à l'ensemble des modules est obligatoire
- Contrôle des connaissances théoriques via un QCM à l'entrée et à l'issue de la formation construit à partir des objectifs pédagogiques

8,5/10

Remis à l'apprenant

En début de formation

Livret d'accueil, planning de la formation, fiche programme.

En fin de formation

Support papier du contenu de la formation, QCM d'évaluation corrigé.

C'est la note de satisfaction attribuée par les apprenants en 2019 sur cette formation

Moyens pédagogiques

- Brainstorming, tables rondes, cours magistral

Pré-requis

- Travailler dans un établissement de santé

Public

- À destination de tout public travaillant en établissement de santé

Durée

3,5 heures
soit 1/2 jour

Horaires

14h00 > 17h30

Lieu du stage

(si organisation inter)
Campus des Talents
d'Aésio Santé
60, rue Robespierre
42100
Saint-Etienne

Groupe

De 6 à 10

Tarifs

150€ / pers.
Groupe : nous
consulter

Conditions de maintien

Un minimum de 6 participants est requis pour le maintien d'une session inter-établissement. L'annulation de la session se fera 10 jours avant son commencement si les conditions ne sont pas remplies. Le Campus des Talents dispose de locaux permettant d'accueillir les personnes à mobilité réduite. Si vous avez besoin d'un aménagement contactez nous pour sa mise en place.

